



Jardins VOLPETTE

Édito

Après presque deux années sans pouvoir tenir de réunion, nous avons enfin eu la joie de nous retrouver.

Ce fut le cas le dimanche 3 octobre 2021 en Assemblée Générale. L'émotion était palpable.

Si l'Association ne s'est pas arrêtée de fonctionner pendant tout ce temps, c'est entre autres grâce au travail constant des responsables de section, ainsi que de leurs adjoints, sans oublier les membres du Bureau qui n'ont pas démerité pendant cette période.

Les élus en charge des jardins ouvriers à Saint-Étienne et à Saint-Jean- Bonnefonds ont maintenu le contact avec l'Association, veillant ainsi à ce que les projets quels qu'ils soient puissent se réaliser.

Si les pluies abondantes ont permis d'économiser l'eau, elles ont néanmoins généré des maladies comme le mildiou sur les tomates. Comme les années précédentes, la grêle ne nous a pas épargnés.

Le constat est sans appel pour beaucoup d'entre nous, les tomates furent rares, et d'autres légumes seront difficiles à conserver.

Espérons que l'année 2022 soit plus clémente. Ne nous décourageons pas, demain sera un autre jour.

En étant proches les uns des autres, la route est et sera plus facile.

LE PRÉSIDENT **SERGE TONOLI**

À NOTER : CHANGEMENTS DE TARIFS

Nouveaux jardiniers : 20€

Terrain avec eau : 0,160/m²

Terrain sans eau : 0,140 m²

En dernière page : le calendrier de vos cotisations pour 2022 !

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST VIVEMENT RECOMMANDÉ (libellé à l'ordre de "Association des Jardins Volpette")

Nous vous rappelons que, dans chaque section, l'abonnement au compteur général d'eau est réparti entre tous les jardiniers.

POUR LES RESPONSABLES

Le Bureau a constaté que les dossiers des jardiniers sont souvent incomplets sur leurs coordonnées. Nous vous demandons, lors des cotisations, de vous munir de la fiche déposée dans vos casiers afin de la mettre à jour (adresse mail, téléphone, adresse postale...) et d'apporter ces modifications au bureau ou bien de les envoyer par mail à :

contactvolpette@orange.fr

Un grand merci !

AG
**Compte
rendu**

P. 2

CR financier
Médaillés
Jardins
fleuries

P. 3

Le chou Kale
Naturopathie
Menthe
poivrée

P. 4

FOCUS Le
jardin : respect
des hommes
et de la nature

P. 5

Les nouveaux
responsables
Récompense
de jardinière !

P. 6

Vie des
sections
Travaux
Le Blog

P. 7

Les
cotisations
les dates

P. 8





Assemblée Générale des Jardins Volpette du 3 octobre

en Mairie de Saint-Étienne



Photo : Jardins Volpette

Rapport moral du Président Serge Tonoli

Il souhaite la bienvenue à tous les participants de cette assemblée générale qui est un événement important pour faire le bilan de l'année écoulée. Une minute de silence est observée en mémoire de :

René Fanget, administrateur et ancien responsable des travaux.

Rabah Bensaad, responsable de la section Devey 2.

Jean-Paul Palus, responsable de la section Carrefour Bas.

Compte rendu d'activité de l'Association

Pierre Blanchon, Directeur, rappelle que cette année a encore été perturbée par les aléas météorologiques : très fortes chaleurs et épisodes de grêle.

Les activités de l'Association ont été contrariées par la crise sanitaire. Ainsi, la réunion des responsables, les visites des enfants dans les jardins et les réunions de sections ont été annulées.

En revanche, les activités de jardinage dans 3 maisons de retraite et à l'école Saint Michel se sont déroulées normalement.

Un appel est lancé par le Directeur car l'Association a besoin de bénévoles pour venir consolider certains services au bureau.

Compte rendu financier

Odile Boissy, Trésorière, présente les comptes 2020. Ils ont été vérifiés en amont par deux adhérents de l'Association et approuvés à l'unanimité par l'assemblée. (voir page 3).

Renouvellement des administrateurs

Dominique Laurent, en charge des travaux, et jardinier à Chana-les-Champs, intègre le Conseil d'Administration, composé de 15 membres.

La commission de contrôle

Daniel Colinet présente son bilan. Sur les 47 courriers expédiés pour demander la remise en état du jardin, 14 jardiniers n'ont pas répondu à cet appel, par conséquent n'ont pas été reconduits au sein de l'Association.

Les travaux

Dominique Laurent fait le point sur les travaux réalisés et à venir :

3^{ème} tranche de la restructuration de la section Burdeau et adduction d'eau de ville dans la section Poyeton et La Taillée.

La revue et le fichier informatique

Marie-Odile Ressoche présente les collaborateurs qui participent avec elle à la réalisation de la revue, distribuée 2 fois par an : **Josefa Bolivar**, **Serge Tonoli** et **Nathalie Calafato** qui assure en plus la mise en page. **Guy Béraud** apporte sa contribution en ce qui concerne la relecture et la correction avant que la revue ne parte chez l'imprimeur. Cette publication comporte 8 pages avec des sujets divers et variés sur la vie de nos sections, nos pratiques de jardinage, des portraits de jardiniers ou des thèmes plus sociétaux.

Pour le fichier informatique, elle demande que les responsables de section tiennent à jour les coordonnées des jardiniers dont ils ont la charge. Le jour des cotisations est idéal pour cela. Le responsable de section s'aidera de la feuille mise à disposition dans son casier au bureau.

Marie-Odile Ressoche souligne que les adresses mail sont importantes, car le courrier par internet permet d'économiser les frais d'envoi.

Elle rappelle que toute nouvelle inscription de jardinier se demande au bureau et doit être validée par celui-ci. La décision est prise par le Bureau et non plus par les responsables de section.

Le blog par Claude Brialix

(voir page 7)

Participation aux manifestations et animations

Paul Faure précise qu'aucune manifestation ni animation n'ont eu lieu en 2020 en raison de la Covid. Il rappelle que l'école primaire de Saint-Michel, avec le soutien des Jardins Volpette, a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie « jardin pédagogique » décerné par la Société d'Horticulture de France et la distinction de Chevalier de l'Ordre de Romarin.

Intervention des personnalités invitées

Monsieur Perdriau, Maire de Saint-Etienne, accorde une attention toute particulière aux espaces verts et rappelle que la force des Jardins Volpette en est sa bonne gestion.

Monsieur Penard, conseiller municipal à la mairie de Saint-Jean-Bonnefonds, souligne que l'année a été compliquée, mais que l'accès libre aux jardins a été une bouffée d'air pour les jardiniers.

Monsieur Dallara, adjoint en charge des parcs et jardins à la mairie de Saint-Etienne, accompagné de **Madame Regeffe**, conseillère municipale, assure qu'il sera aux côtés de l'Association, pendant les 5 ans de son mandat.

Monsieur Ziegler, Président du Conseil Départemental, félicite l'Association pour le travail fourni et continuera à aider à l'embellissement des jardins ouvriers.

Monsieur Courbon représentant de **Monsieur Juanico**, Député de la Loire, a beaucoup de plaisir à nous retrouver après 18 mois de Covid et parle des bienfaits du jardinage.

Serge Tonoli, clôt la séance en informant que Saint-Etienne Métropole ne mettra plus de bennes à disposition dans nos sections à partir de 2022.

Marie-Odile Ressoche

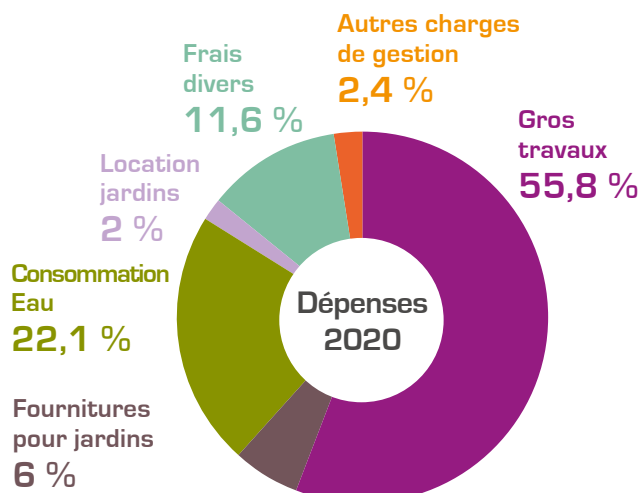
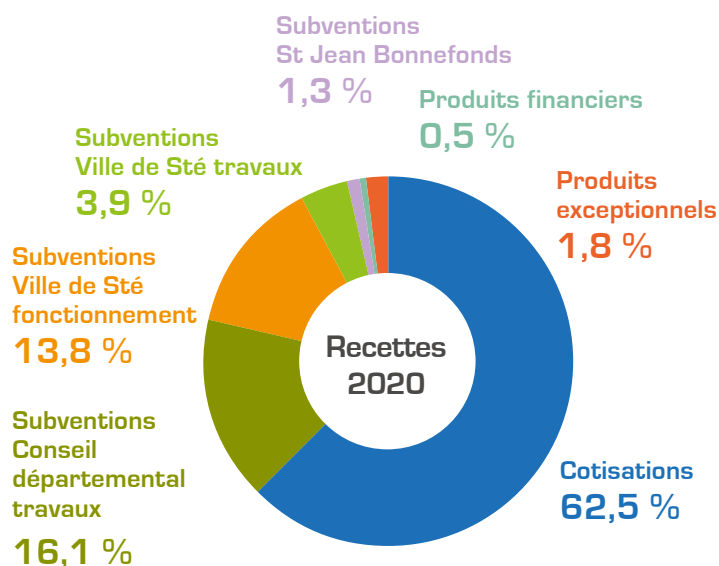


Nous remercions vivement **Sabrina Cart Tabone** jardinière au **Petit Cabaret** pour les photos.



Bilan 2020

Odile Boissy



Les médaillés

Six jardiniers ont été récompensés

Remise des médailles pour plus de 30 années de jardin !

- M. Mohamed NEMMICHE : Section Batie 2.
- M. Jean MAVET : Section Montplaisir.
- M. Henri KIATLY : Section Pont de l'âne 2.
- Mme. Djamilia GHILAS : Section Reveux.
- M. Manuel FERNANDEZ : Section Bel Air.

Deux absents sont excusés.



Photo : Jardins Volpette

Remise officielle de la médaille de l'Ordre du Mérite Agricole pour André Bruyat

Concours des Jardins Fleuris organisé par la ville de Saint Etienne

PRIX DU DÉCOR POTAGER

- Premier Prix : **Cherblanc Anne-Marie** section Basse Jomayère
- Second Prix : **Colinet Daniel** section Bernay 2

PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Premier Prix : **Cipriani Claire** section Jean Moulin
- Second Prix : **Fidei Paola** section Bois d'Avaise

PRIX DE LA SECTION

- Premier Prix : **Rubio Pascal** section Fougères
- Second Prix : **Heim Daniel** section Tardy 1



Photo : Jardins Volpette



le chou kale

Superstar de la cuisine saine...

Depuis quelques années le chou kale (prononcez "kayle") est la superstar de la cuisine saine.

Originaire de Méditerranée, il revient peu à peu dans nos assiettes. C'est un chou frisé et non pommé, de la variété la plus proche du chou sauvage.

Plantation

Les graines de chou kale se sèment en juillet, quand il fait assez chaud et que la lumière permet la germination. Les repiquer à 50 ou 60 cm en tous sens, quand ils ont 3, 4 feuilles.

Le chou kale est très résistant au froid (jusqu'à -15 °C).

La récolte se fait à la main, feuille par feuille, en automne et en hiver, et ce jusqu'au début du printemps.

La pleine saison est d'octobre à mars.

Conservation : Plusieurs jours dans le bac à légumes

Pour bien le cuisiner :

Facile à préparer, simple à cuisiner (cuit ou cru), le chou kale est un allié de la cuisine quotidienne.

Pour le préparer, il suffit de bien nettoyer les feuilles à l'eau, de les sécher, d'enlever la tige et la nervure centrale, puis de les couper en morceaux avant de les déguster crues ou de les faire cuire.

Pour attendre les feuilles, frottez-les entre elles après les avoir ciselées puis arrosées d'huile d'olive.

RECETTE : chou kale en chips

C'est une super idée pour recevoir ! Voici les étapes pour réaliser de bonnes chips croquantes et saines :

- Nettoyez les feuilles et séchez-les ;
- Ôtez la tige ;
- Coupez le chou kale en morceaux ;
- Placez-les dans un saladier avec un peu d'huile d'olive et des épices, malaxez avec les mains ;
- Enfouissez le tout sur la plaque de cuisson 15 minutes à 180°C.

Le chou kale est considéré comme un "super-aliment" car il s'agit d'une source de vitamines et de minéraux. Ce légume aide à lutter contre la fatigue, mais aussi les infections virales et bactériennes grâce à sa richesse en vitamine C. Cet aliment est également riche en vitamines K1 (qui joue un rôle dans la coagulation sanguine), et B9. Cette dernière favorise la formation des globules rouges, le fonctionnement du système nerveux et du système immunitaire.

Ses quantités de bêta-carotènes sont très élevées, ce qui en fait un puissant antioxydant, très utile pour combattre les maladies cardiovasculaires ou des



cancers. Ces molécules retardent aussi le vieillissement de la peau. Cet aliment est également riche en fibres alimentaires, ce qui facilite le transit intestinal et favorise la digestion.

Mais ce n'est pas tout, le chou kale contient également du calcium, du magnésium, du phosphore, du potassium et du sodium en grande quantité...

Mais qu'est-ce qu'on attend pour en manger ?

Nathalie Calafato

La santé par la nature

La menthe poivrée

La menthe est cultivée depuis l'Antiquité pour ses propriétés médicinales. Il existerait environ 69 espèces de menthe dont 600 variétés, je vous présente ici la menthe poivrée.

En cuisine • En infusion • En huile...

Indications : plante tonique, utile pour : les migraines et maux de tête, jambes lourdes ou gonflées, douleurs soulagées par le froid (traumatismes, coups, bleus, entorses, claquages, piqûres), nausées, mal des transports, troubles digestifs (spasmes, dyspepsie, ballonnements, colon irritable, colite, mauvaise haleine), mais aussi pour la concentration et en cas de fatigue (attention pas d'huile essentielle après 16h sinon le sommeil est difficile à trouver).

Boisson : les fêtes arrivent malgré les conditions actuelles, préférez toujours les boissons à bases de plantes qui allient plaisir et bienfaits : tout est une question d'habitude !

Pour les recettes, rendez-vous sur le blog !

Sonia Djelassi



FOCUS

Des jardins respectueux des hommes et de la nature

Il n'est plus acceptable de voir des jardins encombrés par des objets et des déchets, source de pollution visuelle mais également des sols.



Il y a bien longtemps que nous n'avons pas parlé d'hygiène et de propreté comme cela s'est fait depuis l'épidémie de la COVID 19.

De vieilles habitudes, si faciles à mettre en œuvre et si efficaces pour lutter contre la plupart des infections ont refait surface.

Pour l'heure nous n'allons pas refaire le discours qui passe en boucle dans les médias. Aujourd'hui, c'est la propreté dans les jardins qui va retenir notre attention.

C'est pourquoi la Commission de visite des jardins inclura dans son rapport la propreté de la parcelle dans son ensemble.

Si la plupart des jardinières et jardiniers sont irréprochables dans ce domaine, une minorité grandissante semble peu soucieuse du respect visuel que donne leur parcelle et les alentours de leur abri de jardin.

Comme chacun le sait, les municipalités ont un défi permanent à relever concernant la propreté et l'embellissement du cadre de vie.

Que dire des dépôts sauvages d'ordures, gravats, mégots, déjections d'animaux, papiers en tous genre etc. qui jonchent les trottoirs et abords des lieux d'habitations ?

L'association des Jardins Volpette souhaite apporter sa contribution à cette démarche, car il n'est plus acceptable de voir des jardins encombrés par des

objets et des déchets, source de pollution visuelle mais également des sols.

C'est pourquoi la Commission de visite des jardins inclura dans son rapport la propreté de la parcelle dans son ensemble.

Dès qu'un jardinier sera averti, il aura 15 jours pour mettre sa parcelle en état et jouer ainsi un rôle capital dans le maintien de la propreté de son environnement qui est aussi celui des autres.

Il va de soi que le nettoyage, tout comme l'évacuation vers une déchetterie des objets et déchets sera fait par le jardinier concerné. Pour information, dorénavant, il n'y aura plus de bennes mises à disposition dans les sections.

Nous comptons sur chacun, pour garder les jardins dans leur destination première, à savoir cultiver fleurs et légumes dans un cadre respectueux des hommes et de la terre.

Serge Tonoli



" jardiner c'est bien, jardiner bien, c'est mieux "



Les nouveaux responsables

LA RELÈVE EST ASSURÉE

Cette année plusieurs sections ont dû remplacer leur responsable. Les volontaires n'ont pas manqué à l'appel.

Des hommes et des femmes de bonne volonté, qui s'engagent sans tirer un quelconque bénéfice lucratif. Parmi ceux-ci, il y a Jean-Claude à la section Montplaisir, David et Jonathan à Tardy 1 et Tardy 2.

Jean-Claude est jardinier depuis 16 ans et s'intéresse aux plantes sauvages comestibles. Chauffeur routier à la retraite, c'est avec intérêt qu'il a accepté le poste car dit-il « j'ai du temps et cette nouvelle expérience va me permettre d'exercer une fonction intéressante sur le plan social et humain. Avec Philippe, mon adjoint, nous œuvrons pour le bon fonctionnement de la section et le respect des règles par les jardiniers. Nous devons être magnanimes mais fermes. »

À Tardy 1, David, et Serge son adjoint, sont complémentaires pour gérer la section. L'un s'occupe plutôt de l'administratif, l'autre des problèmes techniques. Tous les deux ont à cœur de sensibiliser les jardiniers aux bonnes pratiques de jardinage et au respect des règles communes.



Photo : Jardins Volpette

Jonathan est jardinier depuis 2014 à Tardy 2. Sa philosophie « produire des légumes en autosuffisance pour nourrir ma famille et être en contact avec des gens de tous âges et de toutes origines. »

Les responsables de Tardy 1 et Tardy 2, ont convenu de remettre en bon état ces deux sections qui nécessitent un bon coup de nettoyage. « Cet objectif a pour but la pérennisation de ce patrimoine au cœur de la ville », me précisent-ils.

Josefa Bolivar

Demande de jardins

Aujourd'hui, beaucoup de personnes cherchent un jardin, l'Association reçoit énormément de candidatures.

Par souci d'équité, l'attribution des jardins se fera dans l'ordre d'arrivée des demandes. Au bureau, une personne sera en charge de gérer ces dossiers.

Emilie, jardinière de l'Association honorée à Paris !



Photo : Jardins Volpette
Emilie et sa sœur Madeleine

L'Association des Jardins Volpette se doutait-elle que cette année encore, un de ses jardiniers allait être récompensé ?

Le 24 novembre 2021, Émilie Odadjian, jardinière à Petit Cabaret a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie « potager dans un ensemble collectif de jardin » décerné par la très illustre Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), tout comme l'a été l'école Saint-Michel en 2020.

Émilie, jardinière à Petit Cabaret a reçu le 1^{er} prix !

La cérémonie de remise des prix a eu lieu dans les locaux de la SNHF à Paris. Un diaporama des jardins et un petit texte de présentation sur chaque lauréat a été lu par le Président.

Pour participer à ce concours, il a fallu remplir un dossier. Les questions portaient sur la motivation du jardinier, ses plantations et ses semences, l'orientation du jardin, la nature et la structure de sa terre, tout cela accompagné d'un reportage photos.

Émilie y a répondu avec simplicité. C'est quelqu'un de très discret et c'est avec toute son authenticité qu'elle a posé sa candidature.



Photo : Jardins Volpette

Plus tard, lorsque l'ingénieur agronome est venu de Paris pour visiter son jardin, elle l'a accueilli avec le sourire.

Émilie et sa sœur Madeleine, jardinent depuis 25 ans. D'abord à Bel Air puis dans leur quartier Saint-François à la section Petit Cabaret.

Elles cultivent avec naturel et logique comme tout bon jardinier. Leur jardin comporte une butte : elles plantent des fleurs. Ainsi, c'est dans une symbiose de végétaux qu'elles évoluent.

Il faut souligner qu'elles avaient reçu en 2014, le prix d'honneur des Jardins Fleuris de la ville de Saint-Étienne.

Émilie est également très impliquée en tant que responsable de la section Petit Cabaret, mais aussi en étant collaboratrice à la comptabilité de l'Association.

Bravo Émilie et merci
Nathalie Calafato



Photo : Jardins Volpette



Les travaux

La restructuration de la section Burdeau va entrer dans sa troisième et avant dernière tranche en semaine 46 de ce mois de novembre 2021.

7 parcelles de jardins seront réaménagées avec des surfaces allant de 100 à 200 m². Le prolongement de la voie centrale d'accès sera effectif et intégrera pour partie le nouveau réseau d'adduction d'eau de ville.



Photo : Jardins Volpette

Tout comme les premières et secondes tranches réalisées, de nouveaux abris (3 doubles et 1 simple) seront installés avec pour chaque parcelle une cuve de 1000 litres affectée à la récupération d'eau de pluie.

La mise en sécurité du site sera complétée par l'installation de grillages et d'un portillon d'accès.

Sur la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, dans la section « Poyeton », l'extension du réseau d'arrosage entrera dans sa seconde phase début janvier 2022.

À Burdeau, Poyeton, La Taillée : les travaux se poursuivent.

20 parcelles existantes seront équipées unitairement d'un point d'eau avec compteur et robinet d'arrêt. Les chemins d'accès en place permettront cette réalisation sans détérioration des jardins.

En parallèle, la section « La Taillée » située à proximité sera également équipée d'un réseau d'eau de ville. Le raccordement au réseau principal de la section « Poyeton » avait été anticipé par la pose d'un regard de jonction.

12 parcelles seront concernées. Les contraintes géographiques auront pour conséquence la traversée par les engins de terrassement de trois jardins à minima. Les anciens grillages de séparation internes gênant l'exécution des travaux seront déposés, évacués mais non réinstallés.



Photo : Jardins Volpette

L'équipe du Bureau commence à étudier les principaux projets pour les années 2022 & 2023, à savoir la réalisation de la dernière tranche de la section Burdeau ainsi que la troisième tranche de la section Poyeton.

Dominique Laurent

Le blog en 2020.....

1160
Articles disponibles

2020
250
Articles

soit 4 à 5
par semaine !

• L'article le plus lu : calendrier du potager

• **Les rubriques** : conseils de jardinage, vie Association, biocontrôle, santé par les plantes, développement durable, divertissement (mots croisés sur le thème du jardinage), recette

• **Les nouveautés** : Calendrier du potager, éphéméride et dicton du jour, fiches cultures, les bons gestes au jardin, météo du jour et calendrier lunaire...

Nous comptons sur vous pour y participer !

- Présentation d'une section
- Témoignage sur les événements de l'année
- Trucs et conseils de jardinage
- Laisser des commentaires et partager les articles qui vous ont plu par mail ou réseaux sociaux
- Parler du blog autour de vous

Pages lues et visiteurs 2020



Rendez-vous sur www.jardins-volpette.net

Dates des cotisations 2022

SECTIONS	DATES	HORAIRES	LIEUX	REMISES DES CLASSEURS
ANDRÉ RUEL	19 février	9h30/11h 30	Abri collectif de la section	8 mars
BASSE JOMAYÈRE	26 février	9h00/12h00	Abri collectif de la section	15 mars
BATIE 1 et 2	30 janvier	9h00/12h00	Boule du Cros	15 février
BEL AIR	26 mars	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	12 avril
BERNAY 1	22 janvier	10h00/12h00	Abri collectif de la section	8 février
BERNAY 2	12 février	9h00/12h00	Abri collectif de la section	1 ^{er} mars
BOIS D'AVAIZE	5 février	10h00/11h00	Dans la section	22 février
BD DES CHAMPS	5 février	14h00/16h00	Dans la section	22 février
CARREFOUR HAUT	12 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	1 ^{er} mars
CARREFOUR BAS	19 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	8 mars
CHANA LES CHAMPS	26 février	9h00/11h00	Abri collectif de la section	15 mars
CLOS DES BARAUDES	6 février	9h30/11h30	Bureau, 21 rue de la Paix	22 février
CRÊT DU LOUP	12 février	9h00/12h00	Abri collectif de la section Bernay 2	1 ^{er} mars
CROIX DE MISSION	12 février	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	1 ^{er} mars
DEVEY 2	12 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	1 ^{er} mars
ENGRENAGE	12 février	10h00/12h00	Abri collectif de la section	1 ^{er} mars
FOUGÈRES	5 février	9h00/12h00	Boule des Hospitaliers 4 rue Dard Janin	22 février
JEAN MOULIN	23 janvier	9h00/12h	Abri collectif de la section	8 février
JEU DE PAUME	29 janvier	9h00/12h00 14h00/17h00	Cabane commune N°10	15 février
LA TAILLÉE	5 mars	9h30/12h30	Abri collectif section Poyeton 2	22 mars
MALACUSSY 1	19 février	9h15/11h45	Bureau, 21 rue de la Paix	8 mars
MALACUSSY 2	12 janvier	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	1 ^{er} février
MALACUSSY 3	29 janvier	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	15 février
METARE 1, 2 ET 3	6 mars	9h00/12h00	Bar "Demi Muid" 80 Cours Fauriel	22 mars
MONTPLAISIR	5 février	9h00/11h30	Club de l'Amitié 146 rue de la Richelandière	22 février
PETIT CABARET	5 février	10h00/11h00	Au jardin	22 février
PONT DE L'ANE 1	29 janvier	9h-12h et 14h-17h	Cabane N°10 à Jeu de Paume	15 février
PONT DE L'ANE 2	12 février	9h00/11h00	Abri collectif de la section	1 ^{er} mars
PONT DE L'ANE 3	12 mars	9h00/11h00	Bureau, 21 rue de la Paix	29 mars
POYETON 1, 2	5 mars	9h30/12h30	Abri collectif de la section	22 mars
QUARTIER GAILLARD	26 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	15 mars
REVEUX	8 février	9h-12h et 14h-17h30	Bar Garibaldi, place Garibaldi	22 février
RUE BEAUNE	29 janvier	11h00/12h00	Abri collectif de la section	15 février
RUE BURDEAU	12 mars	9h00/11h00	Bureau, 21 rue de la Paix	29 mars
SAPINIÈRE	29 janvier	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	15 février
TARDY 1 ET 2	5 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix	22 février
VIGOURETTE 1, 2 et 3	19 février	9h-11h et 14h-16h30	Bureau, 21 rue de la Paix	8 mars



Soyez vigilants !

Les cotisations doivent être payées par chèque auprès du responsable de section à LA DATE ET AUX LIEUX INDICQUÉS.

AUCUN RAPPEL NE SERA FAIT !

Attention ! Quinze jours après la date de règlement, si aucun paiement n'a été effectué, le jardin sera repris d'office par l'Association. (voir le règlement intérieur)



JARDINS VOLPETTE ASSOCIATION LOI 1901

21 rue de la Paix 42000 Saint-Etienne

Permanences : le mardi de 14 à 18h. Tél. 04 77 32 98 56

Directeur de la publication : Serge Tonoli. Email. contactvolpette@orange.fr



Impression : Imprimerie REBOUL Publication gratuite.

